

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
POKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Brussels, March 1979

DAIRY SURPLUSES: OPERATIONAL RESULTS OF SYSTEM OF PREMIUMS FOR NON-MARKETING OF MILK AND CONVERSION OF DAIRY HERDS TO BEEF PRODUCTION

638 500 cows were withdrawn from milk production between July 1977 and December 1978. Their owners - nearly 55 000 in total - received non-marketing premiums and premiums for converting their herds to beef production. The number of cows withdrawn, some of which were slaughtered and some switched to production of beef breed calves, was 2.55% of the 25 million cows in the Community's dairy herd in 1977. They produced more than two million tonnes of milk, i.e. 2.5% of the 86.6 million tonnes delivered by farmers to dairies in 1977.

These figures are given in a Commission report on "The operation of the system of premiums for the non-marketing of milk and milk products and for the conversion of dairy herds"¹ for the period 1 July 1977 to 31 December 1978. The premiums were introduced at the beginning of this period as part of a programme to reduce dairy surpluses and will remain available until 31 March 1979. Estimates indicate that the scheme will be applied to another 90 000 to 100 000 cows bringing the total number withdrawn to 750 000.

This falls short of the target of 1 300 000 cows set when the scheme was introduced. Among the reasons for the poor impact of the premiums, the Commission notes a number of economic factors, such as a plentiful supply of cheap fodder and feedstuffs and the large proportions of the premiums lost by farmers in tax, and the advice given by dairies and the dairy industry generally not to participate. The Commission considers therefore that the premiums should be made available for another year and it has made a proposal to this effect in the 1979/80 agricultural price proposals now before the Council. Another pressing reason for continuing it is that despite the withdrawal of such a large number of cows, milk deliveries to creameries went up by 5% in 1978 and the Community's dairy herd, according to the latest figures (not included in the report) remains at about 25 000 000 cows. The premium system has stopped numbers increasing but not yet reduced them.

The Commission's 1979/80 agricultural price proposals assign high priority to reducing structural surpluses of certain agricultural products, particularly dairy products. Prices expressed in units of account will remain the same as for the present marketing year and a series of measures is proposed (including the non-marketing and conversion premiums) to curb milk production, absorb existing surpluses and stimulate consumption (see P-6 of 1979).

¹ COM(79)106

Tentative figures indicate that the number of holdings for which non-marketing conversion premiums were given was highest in Germany. Out of a Community total of 54 983 producers, 36 083 were German and they withdrew 313 300 cows. For the other countries the figures are: France, 9 242 producers (153 900 cows); United Kingdom, 2 909 producers (66 800 cows); Denmark, 2 806 producers (43 600 cows); Netherlands, 1 864 producers (30 700 cows); Belgium, 1 438 producers (18 500 cows); Ireland, 379 producers (8 700 cows); Luxembourg, 262 producers (3 000 cows). Comparison of these figures with the numbers of dairy farmers in each Community shows that in Germany and Luxembourg 7% of dairy farmers gave up production, in Denmark 5%, in the United Kingdom 4%, in the Netherlands 2.25%, in Belgium, 2.18%, in France 1.6% and in Ireland 0.23%.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Bruxelles, mars 1979.

Excédents laitiers : résultats donnés par le régime des primes de non-commercialisation et de reconversion de troupeaux vers la production de viande

638.500 vaches ont été retirées de la production laitière entre juillet 1977 et décembre 1978. Leurs propriétaires - près de 55.000 au total - ont arrêté la production laitière durant cette période en bénéficiant de primes de non-commercialisation du lait et de reconversion du cheptel laitier vers la production de viande. Le nombre de vaches retirées (dont une partie a été abattue et une autre destinée à la production de veaux de races à viande) représente 2,55 % des 25 millions de vaches que comptait le cheptel laitier de la Communauté en 1977. Elles produisaient plus de 2 millions de tonnes de lait, soit 2,5 % des 86,7 millions de tonnes que les agriculteurs ont livrées aux laiteries en 1977.

Ces chiffres figurent dans un rapport de la Commission sur "l'application du régime de primes de non-commercialisation du lait et des produits laitiers et de reconversion de troupeaux bovins à orientation laitière" (1). Le rapport couvre la période du 1er juillet 1977 au 31 décembre 1978. Les primes avaient été introduites au début de cette période dans le contexte d'un programme de réduction des excédents laitiers. Le régime actuel restera en vigueur jusqu'au 31 mars 1979 et, selon les prévisions, 90.000 à 100.000 vaches supplémentaires pourraient encore en faire l'objet. Le nombre total de vaches laitières retirées serait ainsi porté à 750.000.

Ce chiffre reste au-dessous de l'objectif qui avait été fixé lors de l'introduction du régime et qui visait le retrait de 1.300.000 vaches. Parmi les éléments qui expliquent le faible impact des primes, la Commission retient une série de raisons économiques (abondance et coût avantageux du fourrage et des aliments des animaux, charges fiscales, etc.) ainsi que le conseil donné aux producteurs par les laiteries et par le secteur laitier en général de ne pas participer à l'action. Aussi la Commission estime-t-elle que les primes devront être prolongées d'un an. Elle a fait une proposition à cet effet dans le cadre de ses propositions pour les prix agricoles 1979/80 actuellement en discussion au Conseil. Cette prolongation est d'autant plus justifiée que la suppression de la production laitière des vaches retirées a été plus que compensée par l'augmentation, en 1978, de 5 % des livraisons de lait provenant du cheptel qui, selon les dernières estimations non reprises dans le rapport, reste de l'ordre de 25 millions de vaches. Les primes ont donc pu arrêter la croissance du cheptel mais n'ont pas encore pu le diminuer.

(1) COM (79) 106

Il est rappelé que les propositions de la Commission pour les prix agricoles 1979/80 donnent une grande priorité à la réduction des excédents structurels de certains produits agricoles et notamment des excédents laitiers. Outre le maintien des prix agricoles en unités de compte pendant la prochaine campagne, elles prévoient une série de mesures pour freiner la production laitière (dont les primes de non-commercialisation et de reconversion font partie) pour absorber les excédents existants et pour stimuler la consommation (voir P-6 de 1979).

Les chiffres provisoires indiquent que le nombre d'exploitations ayant bénéficié des primes de non-commercialisation et de reconversion a été le plus élevé en Allemagne. Sur un total de 54.983 producteurs pour toute la Communauté, 36.083 étaient situés en Allemagne; ils ont retiré 313.300 vaches. Pour les autres pays, les chiffres sont : France : 9.242 producteurs (153.900 vaches), Royaume-Uni : 2909 producteurs (66.800 vaches), Danemark : 2.806 producteurs (43.600 vaches), Pays-Bas : 1.864 producteurs (30.700 vaches), Belgique : 1.438 producteurs (18.500 vaches), Irlande : 379 producteurs (8.700 vaches), Luxembourg : 262 producteurs (3.000 vaches). Une comparaison de ces chiffres avec le nombre des producteurs laitiers dans chaque pays de la Communauté montre qu'en Allemagne et au Luxembourg 7 % des exploitants ont cessé la production laitière. Au Danemark, ce chiffre était de 5 %, au Royaume-Uni de 4 %, aux Pays-Bas de 2,25 %, en Belgique de 2,18 %, en France de 1,6 % et en Irlande de 0,32 %.